

AVENANT AU CONTRAT
précisant les conditions spécifiques d'investissement sur le support en unités de compte
OPCI PREIMIUM/ FR0013228715

Nom du Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
Nom du Co-Souscripteur ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____ Prénom(s) ⁽¹⁾ : _____
Nom du contrat ⁽¹⁾⁽²⁾ : LinXea Spirit LinXea Spirit Capitalisation
Numéro de contrat (sauf en cas de souscription) ⁽¹⁾⁽²⁾ : _____
Ci-après dénommé « Contrat ⁽²⁾ ».

Dans le cadre de son(leur) Contrat ⁽²⁾, le(s) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ a(ont) la possibilité d'investir tout ou partie de son(leur) épargne sur le support en unités de compte (ci-après dénommé le « Support ») adossé à l'Organisme de Placement Collectif en Immobilier (OPCI) Premium (code ISIN : FR0013228715 ; forme juridique : Société de Placement à Prépondérance Immobilière à Capital Variable - SPPICAV), selon les conditions décrites ci-après.

1. LES CONDITIONS D'INVESTISSEMENT SUR LE SUPPORT

Avant d'investir sur le Support, je (nous) me (nous) suis (somm) assuré(e)(s), grâce aux informations et conseils adaptés, délivrés par mon(notre) conseiller, avoir bien compris la nature du Support et les risques afférents.

Je(Nous) reconnais(sons) notamment avoir été informé(s) que :

- Le Support est un OPCI/SPPICAV à capital non garanti venant en qualité d'unité de compte du contrat ⁽²⁾.
- Il est recommandé que la durée d'investissement sur le Support soit d'un minimum de 10 ans.
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Dates de valeur » ou « Dates d'investissement et de désinvestissement », les opérations sont réalisées sur la valeur du support au vendredi, calculée sur la base de la dernière publication officielle connue.
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Nature des supports sélectionnés » ou « Types de support », « Unités de compte », la valeur de souscription du Support dans le cadre du présent Contrat sera égale à la valeur liquidative du Support majorée de 3,50% de droits acquis au fonds. Le Souscripteur supportera ainsi des frais de souscription d'un montant de 3,50% de son investissement.
- **Le Support n'est pas éligible aux opérations programmées (telles que versements libres programmés, sécurisation des plus-values, limitation des moins-values, investissement progressif et rééquilibrage automatique) excepté le cas des rachats partiels programmés.**
- En précision de l'article des Conditions Générales intitulé « Participation aux bénéficiaires », « Unités de compte » ou « Frais », les frais de gestion du Contrat ⁽²⁾ au titre du Support peuvent être prélevés sur l'un des supports monétaires ou sur le support Fonds Euro Général.
- **L'Assureur ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur; la valeur de ces unités de compte, qui reflète la valeur d'actifs sous-jacents, n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.**

2. DECLARATIONS DU (DES) (CO-)SOUSCRIPTEUR(S) ⁽²⁾

J'(Nous) accepte(ons) les conditions d'investissement sur le Support et ai(avons) bien pris connaissance des avertissements précisés ci-dessus.

Je(Nous) reconnais(sons) avoir reçu, compris et pris connaissance :

- des termes du présent avenant,
- du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur.

Je (Nous) peux (pouvons) consulter la documentation de Premium sur le site : www.primonialreim.com

Je (Nous) déclare (déclarons) avoir été clairement informé(s) qu'en investissant sur des supports en unités de compte, je (nous) prends (prenions) à ma (notre) charge le risque lié à la variation des cours de chacun de ceux que j'(nous) ai (avons) souscrits.

Les informations recueillies font l'objet de la part de Spirica de traitements informatisés destinés à la gestion de ses clients. Les destinataires de ces informations sont les services concernés de Spirica et, le cas échéant, ses sous traitants et prestataires. Les données collectées sont indispensables à cette gestion et pourront également être utilisées dans le cadre des opérations de contrôle et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. En application des dispositions de la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès de rectification, d'opposition et de suppression des données collectées vous concernant qui s'exercent par courrier postal auprès de Spirica - 50-56 rue de la Procession, 75724 Paris Cedex 15 ou par courrier électronique à informatique-libertes@spirica.fr, accompagné d'une copie d'un titre d'identité.

Fait à : _____, le : _____
Signature(s) du (des) (Co-)Souscripteur(s) ⁽²⁾ précédée(s) de la mention manuscrite « Lu et approuvé » :

(1) Ces données sont obligatoires, à défaut votre demande ne sera pas prise en compte.

(2) Les termes « contrat », « souscription », « souscripteur » et « co-souscripteur » sont également employés dans le présent document pour une adhésion souscrite dans le cadre d'un contrat collectif.